



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Retraites

Question écrite n° 50510

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les retraites agricoles. S'agissant du régime général des salaires, le montant des retraites sera calculé, à terme, sur les vingt-cinq meilleures années cotisées, tandis que la retraite proportionnelle des exploitants agricoles, elle, continue d'être calculée sur l'ensemble de la carrière. Il remercie de bien vouloir lui préciser si l'extension de ce mode de calcul à l'agriculture peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50510

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1837